

# Projet associatif

## Nouvelles orientations 2021



**C2DI 93**  
créatrice de richesse humaine

# Table des matières

---

## **Une mobilisation citoyenne, un projet collectif pour l'emploi** 4

### **Genèse** 4

1. Une communauté de valeurs, de constats et d'expériences
2. Une valeur fondamentale : Le droit à l'emploi
3. Une ambition : un emploi durable

### **Un réseau d'acteurs impliqués autrement pour le droit à l'emploi** 5

1. Agir sur l'emploi, plutôt que sur les demandeurs d'emploi
2. Conjuguer accompagnement social et intégration professionnelle
3. Construire un réseau d'entreprises
4. Une pratique réflexive nécessaire, entretenue et partagée

### **Notre éthique se fonde sur 3 principes forts** 6

1. Liberté
2. Egalité et non discrimination
3. Citoyenneté

### **Un élargissement progressif de nos champs d'intervention** 7

### **La démarche Horizon 2025** 7

1. Réussir l'élargissement territorial au niveau régional
2. Influencer sur l'évolution des conditions d'accès à l'emploi
3. Se doter d'une politique de plaidoyer
4. Consolider la gouvernance de l'association
5. Adapter le modèle économique et financier de l'association pour soutenir son développement

### **Evaluation** 7



# Une mobilisation citoyenne, un projet collectif pour l'emploi

## Genèse

C2DI 93 a été créée en 2001 par un collectif d'associations issues d'Interlogement93 et du réseau Fédération des Acteurs de la Solidarité de la Seine-Saint-Denis. Elle a pour mission l'accompagnement des personnes éloignées du marché du travail vers un recrutement en CDI ou CDD long. Engagée aux côtés des employeurs qu'elle accompagne dans leur fonction RH, elle est un acteur de l'inter-médiation sur le marché de l'emploi. C2DI93 participe ainsi au développement des territoires d'Île-de-France où elle inscrit son action. Elle contribue à rendre effectif le droit à un travail pérenne pour tous, tel qu'il est inscrit dans la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

### 1. Une communauté de valeurs, de constats et d'expériences

L'expérience des acteurs fondateurs de C2DI 93 les amène à faire un certain nombre de constats en 2001 :

- Augmentation des logiques d'exclusion pour des raisons structurelles et conjoncturelles
- Pratiques de recrutement sélectives écartant d'emblée les personnes jugées inemployables et devenues "invisibles" pour les employeurs.
- Intériorisation par les personnes elles-mêmes, d'un sentiment de responsabilité individuelle sur leur situation et de dévalorisation.
- Manque de compétences RH des employeurs, de la définition des besoins en recrutement jusqu'à l'intégration sur le poste de travail.
- Concentration des efforts des politiques de l'emploi sur les difficultés des candidats et non sur le besoin de soutien en « *employeurabilité* » des entreprises.

Les associations adhérentes refusent de s'arrêter à ces constats et décident de se rassembler pour agir.

### 2. Une valeur fondamentale : Le droit à l'emploi

Le droit à l'emploi est à la fois le support de l'exercice de la citoyenneté et du développement économique des territoires.

Pour les fondateurs de C2DI 93, l'accès à l'emploi est un droit, qui doit s'envisager en prenant en compte l'ensemble du parcours de la personne et de ses compétences propres.

Dans une société marquée par la prééminence du diplôme et par un déterminisme social fort, les personnes peu qualifiées sont cantonnées à des emplois précaires. Dans leur parcours, cette précarité issue de logiques discriminantes, renforcent les stigmatisations qui les enferment. Inversement, les employeurs peinent à sortir de leurs pratiques de recrutement pour repérer les compétences au-delà des qualifications attendues.

C2DI 93 considère que toute personne exprimant la volonté de travailler, quels que soient son statut, son parcours et son niveau de qualification, possède des compétences issues d'expériences de vie. Elles doivent lui permettre de prendre part à la production de richesses et d'accéder à celles-ci.

En travaillant avec l'ensemble des acteurs concernés par la question de l'emploi, C2DI93 contribue à la promotion d'une économie régie par des lois éthiques et non pas uniquement marchandes.

### 3. Une ambition : un emploi durable

L'emploi durable reste la condition pour s'inscrire dans un territoire et pour se projeter à moyen/ long terme : accès au logement, stabilité de la scolarisation des enfants, qualité du suivi médical, etc...

Le Contrat à Durée Indéterminée et à temps complet est donc systématiquement recherché. Toute autre forme d'emploi, qui ne serait pas choisie, sera considérée comme une étape vers l'insertion durable de droit commun.

# Un réseau d'acteurs impliqués autrement **pour le droit à l'emploi**

## 1. Une démarche innovante : agir sur l'emploi, plutôt que sur les demandeurs d'emploi

Il s'agit de modifier les pratiques habituelles qui peuvent nuire autant aux personnes qu'aux entreprises d'un territoire : **faire converger la demande de l'employeur et l'offre de compétences du professionnel.**

Transformer ces pratiques implique de lutter contre toutes formes de discrimination à l'embauche, de modifier les processus RH sans se focaliser sur le profil du candidat.

Les équipes de C2DI 93 interviennent sur le contexte de l'embauche et du maintien dans l'emploi, de l'accueil à l'intégration des nouveaux salariés.

## 2. Conjuguer accompagnement social et intégration professionnelle

Les équipes de C2DI93 et ses partenaires conjuguent leurs compétences et leurs interventions sur tout ce qui fait obstacle à l'emploi et à l'insertion de la personne - logement, santé, documents administratifs. C'est la complémentarité de ces interactions qui renforce l'impact des actions engagées.

## 3. Construire un réseau d'entreprises

C2DI 93 propose un soutien personnalisé et de proximité aux entreprises.

Cette offre de services permet de modifier les pratiques de recrutement et les représentations des employeurs sur les personnes dites éloignées de l'emploi.

Elle permet de soutenir les entreprises dans leurs pratiques RH et organisationnelles.

## 4. Une pratique réflexive nécessaire, entretenue et partagée

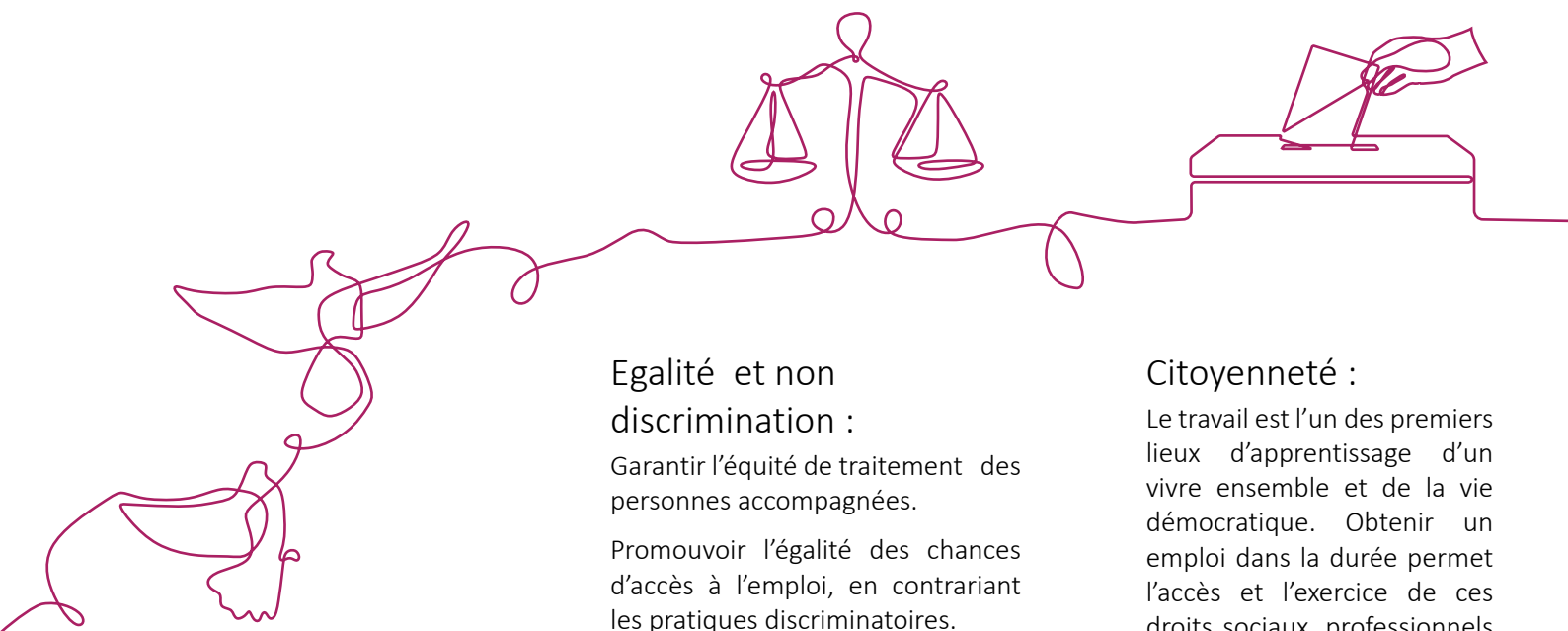
L'évaluation et la restitution de l'action aux professionnels accompagnés et aux partenaires sociaux, institutionnels et économiques constituent un des axes forts de la démarche.

Une veille et une recherche permanente sont indispensables pour évaluer, ajuster les actions et partager les constats.

Parce que l'action nécessite un changement de regards et de postures permanentes sur les professionnels et les employeurs, une vigilance forte est apportée à la réelle mise en œuvre des valeurs qui sous-tendent l'action. Elle se traduit par un investissement important sur la formation des salariés et des partenaires orienteurs, par une participation active des associations adhérentes, des entreprises, des institutionnels et des professionnels accompagnés à des espaces de réflexion.



# Notre éthique se fonde sur **3 principes forts**



## Liberté :

Affirmer la liberté d'un choix professionnel pour les personnes captives de leur parcours et/ou de représentations disqualifiantes.

## Egalité et non discrimination :

Garantir l'équité de traitement des personnes accompagnées.

Promouvoir l'égalité des chances d'accès à l'emploi, en contrariant les pratiques discriminatoires.

Rééquilibrer les rapports entre salariés et employeurs pour une signature éclairée du contrat de travail.

## Citoyenneté :

Le travail est l'un des premiers lieux d'apprentissage d'un vivre ensemble et de la vie démocratique. Obtenir un emploi dans la durée permet l'accès et l'exercice de ces droits sociaux, professionnels et citoyens.

Choisir son emploi est une condition pour s'impliquer dans une entreprise et se sentir citoyen à égalité en droits.



# Un élargissement progressif de nos champs d'intervention.

## Un nouveau plan stratégique

20 ans après sa création, l'association C2DI 93 réaffirme ses valeurs et élargit les réponses pour remplir sa mission.

Le soutien à la création d'emplois durables et au recrutement de personnes éloignées d'un emploi à statut fort restent le coeur de sa mission.

L'expérience acquise en Seine-Saint-Denis permet d'élargir le périmètre géographique d'intervention et d'actions et de diversifier les modalités de réponses aux besoins.



### 1. Réussir l'élargissement territorial au niveau régional

Développer son action sur un territoire élargi nécessite :

- La construction d'un réseau fort de partenaires opérationnels et institutionnels- financeurs avec la région Île-de-France et les Départements,
- La structuration d'une organisation associative solide. Elle passera par la consolidation de la gouvernance et par la formation active des chargés de mission.



### 2. Influer sur l'évolution des conditions d'accès à l'emploi

C2DI 93 renforce ses actions pour lever les freins et les rigidités du marché du travail

- Par le soutien des entreprises qui souhaitent faire évoluer leurs pratiques autour de leurs enjeux RH et de leur rôle d'employeurs.
- Par l'expérimentation de projets territoriaux impliquant un travail en réseau avec les personnes accompagnées, les entreprises, les associations adhérentes, les institutionnels et d'autres acteurs du territoire.



### 3. Se doter d'une politique de plaidoyer

**Peser dans le débat public.**

Il s'agit de contribuer à l'évolution des politiques de l'emploi, des pratiques de recrutement et d'intégration sur les territoires d'interventions :

- Par l'animation d'un comité de recherche-action pour faire émerger des actions concrètes.
- Par une politique de communication pour diffuser les bénéfices d'un changement de pratiques au-delà des lieux d'expérimentations.



### 4. Évaluer chaque année le plan stratégique

**Analyser, mesurer, évaluer**

L'indicateur central d'évaluation de l'action de C2DI 93 restera le nombre de personnes accompagnés vers et dans une activité salariée.

D'autres indicateurs permettront d'évaluer les expérimentations ciblées, le développement territorial, les actions auprès des entreprises et l'influence sur les politiques d'emploi.

Ce plan stratégique sera évalué et actualisé en 2026. L'avancée du plan d'actions qui en découle sera présenté chaque année.



### 5. Consolider la gouvernance de l'association

- Faire évoluer les instances existantes pour qu'elles répondent aux nouveaux enjeux de l'association
- Créer un espace de dialogue avec les entreprises, les professionnels accompagnés, les territoires de son action et ses adhérents.



### 6. Adapter le modèle économique et financier de l'association pour soutenir son développement

- Faire reconnaître l'action de C2DI93 sur les nouveaux territoires par des conventions de partenariat.
- Faire évoluer notre modèle économique par un dialogue avec les institutions- financeurs. visant à construire une structure de financement qui reconnaisse et soutienne la double action de C2DI93 :
- En terme d'accompagnement des personnes dites « en insertion »
- En terme de développement économique des territoires.



Association à but non lucratif, reconnue d'intérêt général  
Siège social : 1 allée des Charmilles • 93600 Aulnay-sous-Bois  
☎ 01 58 03 06 00 ✉ [contact@c2di93.fr](mailto:contact@c2di93.fr) 🌐 [www.c2di93.fr](http://www.c2di93.fr)



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et inclusion» 2021-2027.



Cofinancé par l'Union européenne